



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises adaptées

Question écrite n° 106256

## Texte de la question

Mme Françoise Olivier-Coupeau attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conséquences inquiétantes de la diminution des crédits alloués pour 2011 aux entreprises adaptées ce qui signifie non seulement une baisse des actions de formation, de modernisation, de développement et d'accompagnement social mais risque de mettre en péril l'existence de certains établissements concernés, sans oublier les conséquences sur la situation des personnes handicapées pour lesquelles elle représente une aide considérable d'insertion dans l'emploi. Ainsi, l'EA APF de Ploeren perd 1 poste, passant à 37 aides aux postes attribuées pour 2011 alors que 97 % du contingent (38 postes) avait été consommé. Fin mars 2011, cette EA a consommé la totalité de son contingent 2011. Elle demande de toute urgence l'attribution supplémentaire de 8,8 aides au poste afin d'éviter de réduire ses activités et encore moins de licencier ses salariés handicapés. Aussi souhaite-t-elle connaître ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Olivier-Coupeau](#)

**Circonscription :** Morbihan (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106256

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 2011, page 4189

**Question retirée le :** 10 mai 2011 (Fin de mandat)